

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CE1915

présenté par

M. Benoit, M. Demilly, M. Favennec Becot, Mme Firmin Le Bodo, M. Morel-À-L'Huissier,  
M. Pancher et M. Philippe Vigier

-----

### ARTICLE 9

À l'alinéa 3, après le mot :

« alimentaires »,

insérer les mots :

« y compris les produits destinés à l'alimentation animale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'ordonnance se contenterait, pour une simple expérimentation de 2 ans, « d'encadrer en valeur et en volume les opérations promotionnelles portant sur la vente au consommateur de denrées alimentaires et de définir les sanctions permettant d'assurer l'effectivité de ces dispositions. »

Le présent amendement a pour objectif de viser toutes les promotions sur tous les aliments, sans restrictions.